LOIR-ET-CHER EN COMMUN!

LOIR-ET-CHER EN COMMUN!

CANTON DE VENDÔME



Annie GUELLIER, 60 ans, artisan taxi retraitée Patrick CALLU, 64 ans, assistant ingénieur retraité Coralie BOULOT, 49 ans, psychologue de l'Éducation nationale Bernard LEGAY, 60 ans, consultant - formateur en sécurité

"Un accord inédit a été conclu entre les forces de gauche et les écologistes afin de réussir le changement dans notre département pour le climat, pour l'emploi et pour la solidarité.

Le Parti Communiste Français, Europe Écologie Les Verts, la France Insoumise, la Gauche Républicaine et Socialiste, Génération.s et le Parti Socialiste soutiennent dans tous les cantons du Loir-et-Cher un binôme de candidats, autour d'un même projet: Loir-et-Cher en commun.

Avec vous, nous pouvons construire aujourd'hui un avenir désirable pour qu'enfin la solidarité, l'écologie et la démocratie soient le quotidien des Loir-et-Chériennes et des Loir-et-Chériens."

RETROUVEZ NOTRE PROJET ET ECHANGEZ AVEC NOUS SUR FACEBOOK:











20 et 27 JUIN 2021

Pour l'équité dans tous les territoires, relevons le défi social et économique.

Nous traversons une crise environnementale sans précédent, à laquelle s'ajoute une grave crise sociale, en partie due à la Covid. Il faut repenser notre rapport à la nature, à la croissance et reconstruire une société fondée sur des valeurs de partage et de solidarité.

Dans notre canton, le département peut participer au soutien des associations (culturelles, sportives, caritatives...), à l'aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap, à l'accompagnement des collégiens, aux décisions dans l'aménagement du territoire.

Alors que la précarité augmente, la solidarité doit être la priorité du département. Plutôt que de subir les restrictions de moyens, nous réinventerons l'action sociale. Plutôt que de céder à la peur de l'autre, nous renforcerons les solidarités dans le Loir-et-Cher.

Nous garantirons à chacune et chacun le droit de vivre dans un environnement préservé et l'accès aux services publics de proximité quel que soit le lieu de résidence.

Le dérèglement climatique ne fait plus débat. Pourtant, aucune politique départementale sérieuse n'est menée pour en limiter les effets (ampleurs et fréquences des canicules, sécheresses, inondations, gelées tardives...). Nous portons la volonté de répondre enfin à ces enjeux pour que nos enfants et nos petits-enfants puissent bien vivre sur notre territoire.

Nous vous proposons une alternative solidaire, écologiste et citoyenne.

Avec votre soutien, construisons le Loir et Cher en commun

Pour nos collèges, nos priorités:

Réaliser des **rénovations énergétiques** globales en développant l'utilisation et la **production d'énergies renouvelables.**

Favoriser une **alimentation locale** en construisant une régie pour la restauration collective pour les collèges Jean Emond et Robert Lasneau, qui tendra à utiliser au moins 50 % de produits biologiques et locaux avant la fin du mandat.

Systématiser l'alternative végétarienne à la cantine.

Généraliser une tarification au quotient familial de la demi-pension.

Pour bien vivre localement, nos priorités:

Faire du Vendômois **un fer de lance culturel.** Renforcer la sauvegarde et l'animation du patrimoine. Accompagner des tiers lieux (espaces d'échanges et de services) dans les communes et les quartiers.

Développer l'éducation artistique.

Soutenir les activités sportives (sports éco-responsables, sport santé...).

Handicap: Mettre les moyens pour diminuer le temps de traitement des dossiers (enfants et adultes) à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Favoriser le maintien à domicile en revalorisant les rémunérations des aides à domicile et en développant la formation.

Pour les déplacements, nos priorités:

Aménager les routes pour **sécuriser les déplacements à vélo** entre les communes d'Areines, Azé, Mazangé, Meslay, Saint-Ouen, Sainte-Anne, Vendôme et Villiers-sur-Loir. Les travaux de voiries incluront systématiquement la réalisation de pistes cyclables.

Soutenir les initiatives locales de **mobilité partagée** dans les villages et les hameaux isolés (autopartage, covoiturage, liaisons Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Vendôme, Blois...).

